



Descriptifs des épreuves écrites de l'examen d'aptitude professionnelle – Décembre 2022

- **Type d'examen :** Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au 1er grade des conseillers en planification de l'éducation.
- **Matière :** Planification de l'Éducation
- **Durée :** 3 heures
- **Coefficient :** 1
- **Type d'épreuve :** Analyse et discussion d'un texte. Épreuve à questions multiples.

Les axes / les domaines principaux	Descriptions des axes / des domaines principaux	Degré d'importance (%)
1. Axe principal 1 : Techniques de planification de l'éducation	1.1. Technique « demande sociale de l'éducation »	25%
	1.2. Technique « besoins en main d'œuvre »	
	1.3 Technique «coûts / efficacité »	
	1.4. Technique de rendement	
2. Axe principal 2 : carte scolaire et micro-planification	2.1. Diagnostic du système éducatif, Projections et modèles de simulations	25%
	2.2. Structures et organisation administrative de la carte scolaire	
	2.3. Procédures et méthodologies d'élaboration de la carte scolaire	
	2.4. Pilotage et évaluation de la qualité du système éducatif	
3. Axe principal 3 : programmation des constructions et des équipements scolaires et détermination des besoins en ressources humaines.	3.1. Détermination des besoins en constructions, en équipements et en ressources humaines	25%
	3.2. localisation et détermination des sites des établissements scolaires à créer	
	3.3. Normes d'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières	
4. Stratégies et Plans pour le développement de la scolarisation	4.1. procédures et méthodologie d'élaboration d'un plan d'éducation et d'enseignement.	25%
	4.2. Collecte de l'information, Calcul des indicateurs et détermination des priorités	
	4.3. financement, mise en œuvre, suivi et évaluation du plan d'éducation et d'enseignement	



Références indicatives :

- La loi-cadre 51-17 relative au système d'éducation, de formation et de recherche scientifique ;
- La Charte Nationale de l'Education et de la Formation ;
- Portefeuille des projets stratégiques pour la mise en œuvre des dispositions de la loi cadre 51-17 ;
- Les cadres logiques des projets stratégiques pour la mise en œuvre des dispositions de la loi cadre 51-17;
- Publications du Ministère de l'Education Nationale ;
- Stratégies et Plans pour le développement de la scolarisation ;
- Module de formation relatif à l'axe 2 du programme Educ 2 : Planification Scolaire Pluriannuelle (PSP), MEN, 2018 ;
- Notes et Guides diffusés par le MEN (Recensement Scolaire, Carte Scolaire, Programmation des constructions, Préparation et suivi de la rentrée scolaire, ...) ;
- Publications du CES (Conseil Economique et Social), de l'ONDH (Observatoire National du Développement Humain) ;
- Publication du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique
- Publications de l'UNESCO (IIEP : Institut International de Planification de l'Education ; EPT : Education Pour tous ; Guide fonctionnel Planificateur) ;
- Les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'ensemble des États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- Les textes d'application de la loi cadre 51-17.
- Les rapports de la commission sur le nouveau modèle de développement, Avril 2021.
- Publications du Haut-Commissariat au Plan.
- Publications du ministère chargé des Finances.
- Rapports de la cour des comptes.
- Feuille de route 2022–2026.

